



Mercredi 5 décembre 2012
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Recherche sur l'embryon : **vous trouvez ça normal ?**

Alors que le Sénat vote en catimini l'autorisation de la recherche sur l'embryon humain la Fondation Jérôme Lejeune lance une campagne de sensibilisation
Prochaine étape : le débat à l'Assemblée Nationale

En séance nocturne, le Sénat a adopté hier soir la proposition de loi du groupe RDSE « autorisant la recherche sur l'embryon humain et les cellules souches embryonnaires humaines ». Les opposants au texte ont **débatu jusqu'au bout** sur la forme et le fond. Sur **la forme** d'abord, car le texte était examiné après 22h, alors que le calendrier le prévoyait le 13 décembre en journée il y a encore une semaine. Cet examen en catimini est d'autant moins compréhensible que la loi de bioéthique ici « détricotée » d'une « disposition centrale » a été votée il y a 18 mois seulement après des Etats Généraux de grande ampleur. Au-delà de la mise au ban de l'obligation de recourir à ces consultations populaires, c'est la « démocratie participative » qui est bafouée. Sur **le fond** ensuite, car ni l'éthique ni la science ne justifient cette autorisation. Elle représente un bouleversement fondamental, « à **contre-courant** » des avancées qui couronnent les recherches sur les **cellules souches non-embryonnaires**, le Pr Yamanaka, Prix Nobel de Médecine en tête, découvreur des cellules iPS. En somme, plus l'alternative scientifique et éthique s'impose dans le monde, plus le Parlement français veut libéraliser les conditions de la recherche sur l'embryon.

Face à un débat « confisqué », la Fondation Jérôme Lejeune lance une campagne de sensibilisation.

Plateforme de ce mouvement, le site www.vous-trouvez-ca-normal.com, mis en ligne hier, présente :

- **une série d'annonces** publiées dans 4 hebdomadaires cette semaine (Le Figaro Magazine, Valeurs Actuelles, Télé Obs et Famille Chrétienne)
- des **clefs de compréhension** du débat
- une **pétition** en ligne contre la recherche sur l'embryon humain

Le constat : demain, l'embryon animal sera mieux protégé que l'embryon humain.

La sensibilité à la cause environnementale souligne en creux l'in vraisemblable paradoxe entre une protection déterminée et consensuelle de l'animal et le désintérêt voire l'hostilité à l'encontre de la défense de l'être humain. Loin d'opposer ces combats, la Fondation Jérôme Lejeune entend replacer son message à l'aune de l'argument massue en faveur de la protection de l'environnement : **la fin ne justifie pas les moyens.**

CONTACT PRESSE :
Guenièvre Brandely – gbrandely@fondationlejeune.org